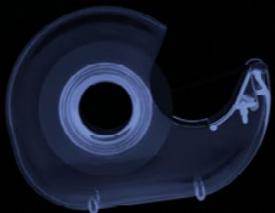


# La dentisterie adhésive au quotidien

Réf. DPC : 98902425015

## PROGRAMME INTÉGRÉ



575€ TTC  
0€ reste à charge\*



14H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



## DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 08/07      DU 18/05 AU 17/06  
DU 16/03 AU 16/08      DU 15/06 AU 04/11  
DU 13/04 AU 02/09

## PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

### OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



**Dr Charles TOLEDANO**  
Dr en chirurgie dentaire

**Responsable Scientifique de la formation**

Enseignant à la faculté d'odontologie de Strasbourg dans le domaine de la restauration adhésive  
Chirurgien-dentiste libéral à Strasbourg  
Formateur au DU d'Esthétique du Sourire de Strasbourg  
Chargé d'Enseignement Universitaire sur la dentisterie esthétique et préservatrice  
Président d'Esthet Practical, société de formation pratique en dentisterie esthétique  
Conférencier sur la dentisterie adhésive

# 5

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

**Mettre à jour ses connaissances** sur les concepts actuels de la dentisterie adhésive.

**Comprendre les mécanismes de l'adhésion**, connaître les différents systèmes adhésifs et savoir les utiliser.

**Connaitre les protocoles de mise en place de la digue et ses intérêts.**

**Connaitre les stratégies de réalisation** des composites directs dans les secteurs antérieur et postérieur.

**Maitriser les indications et les protocoles de collage** des restaurations adhésives céramiques aussi bien antérieures (facettes, couronnes) que postérieures (inlay, onlay, overlay, couronne).

### RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Avec la dentisterie adhésive, on assiste à un changement de paradigme dans le choix de nos restaurations qui devient moins « dogmatique », plus raisonné. Elle s'inscrit désormais dans **une évidente philosophie d'économie tissulaire**, ou approche « biomimétique », qui permet **la conservation maximum de tissu sain**.

Les restaurations en résines composites et les restaurations en céramiques collées sont ainsi devenues des alternatives incontournables à la prothèse conjointe traditionnelle. Cependant leur mise en œuvre nécessite **une procédure clinique stricte et incontournable** sous peine d'échec. C'est pourquoi nous allons détailler les principes de l'adhésion puis les différentes étapes cliniques d'optimisation de l'adhésion et, notamment, la pose du champs opératoire (digue) puis celles de la stratification des composites postérieurs et antérieurs, et enfin les protocoles de collage des restaurations indirectes en céramique en insistant sur celles qui sont **essentielles à la pérennité du résultat final**.

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.**



**L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation** sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

## MODALITÉS DE VALIDATION



**La formation est validée** lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



**Les attestations de fin de formation** sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADDFPC des participants ayant terminé leur formation.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

### **Module 1 - L'adhésion / Principe de l'adhésion et choix des produits** – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de comprendre les mécanismes de l'adhésion,
- de connaître les différents systèmes adhésifs et de savoir les utiliser à bon escient.

### **Module 2 - La digue / Protocoles de pose de digue et ses intérêts** – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de connaître le matériel à posséder, les protocoles de mise en place et les intérêts de la digue.

### **Module 3 - Les composites postérieurs / Choix des matériaux, protocoles de préparation, de matriçage et de montage** – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de comprendre les principes de préparation cavitaire,
- de gérer les mécanismes de contraction de polymérisation des composites, de réaliser un matriçage efficace et de gérer la proximité pulpaire.

### **Module 4 - Les composites antérieurs / Choix des matériaux, analyse esthétique, protocoles de stratification anatomique et d'intégration esthétique** – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de visualiser les caractéristiques dentaires à reproduire,
- d'intégrer le composite en forme et en couleur, de stratifier anatomiquement le composite et de réaliser un état de surface mimétique.

### **Module 5 - Préparation et collage des restaurations antérieures indirectes / Protocoles de préparation des facettes et couronnes, choix des colles, protocoles de collage** – 120 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de poser l'indication d'une facette ou d'une couronne,
- de réaliser et tester un projet esthétique préalable, de préserver l'émail lors des préparations, de réaliser des facettes provisoires et de coller efficacement et durablement des facettes ou des couronnes.

### **Module 6 - Préparation et collage des restaurations postérieures indirectes / Protocoles de préparation des inlays/onlays/overlays, choix des colles, protocoles de collage** – 120 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de poser l'indication d'un inlay, d'un onlay, d'un overlay, d'une couronne, de réaliser une protection dentinaire, de décider de la conservation ou du recouvrement d'une cuspidé, de choisir les matériaux adaptés, de coller efficacement et durablement sur dent vitale et dévitalisée.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.

## MODALITÉS PRATIQUE

	Inscription en ligne uniquement sur <a href="http://www.adfpdc.fr">www.adfpdc.fr</a> à partir du <b>19/01/2026</b>
	<b>Frais d'inscription : 575 € TTC</b>
	<b>Durée : 10 heures.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 4 heures d'évaluation des pratiques personnelles.</li><li>❖ Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.</li><li>❖ 10 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.</li></ul>
	<b>Accessibilité</b> : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité <a href="mailto:accessibilite@adf.asso.fr">accessibilite@adf.asso.fr</a>

### Contact

[contact@adfdpc-formation.fr](mailto:contact@adfdpc-formation.fr)

01.58.22.17.20

## PRISE EN CHARGE



- ❖ Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à **une prise en charge par l'ANDPC de 488,40 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :
  - disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur [agencedpc.fr](http://agencedpc.fr))
  - être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
  - être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
  - suivre la formation dans son intégralité.
  - remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 88 € versée par l'ANDPC** sur son compte.
- ❖ Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.